



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P01 - VERSAILLES 78 FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES 78 FC 2			
VOISINS FC 1			
PARIS SAINT GERMAIN FC 1			
CROISSY US 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VERSAILLES 78 FC 2	
VOISINS FC 1	
PARIS SAINT GERMAIN FC 1	
CROISSY US 1	

Matches	VERSAILLES 78 FC 2	VOISINS FC 1	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	CROISSY US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	VOISINS FC 1	VERSAILLES 78 FC 2	CROISSY US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P02 - ELANCOURT OSC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ELANCOURT OSC 2			
CARRIERES GRE AS 1			
PLAISIROIS FO 2			
SARTROUVILLE ES 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ELANCOURT OSC 2	
CARRIERES GRE AS 1	
PLAISIROIS FO 2	
SARTROUVILLE ES 4	

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 2	CARRIERES GRE AS 1	PLAISIROIS FO 2	SARTROUVILLE ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	PLAISIROIS FO 2	CARRIERES GRE AS 1	ELANCOURT OSC 2	SARTROUVILLE ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P03 - PLAISIROIS FO 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PLAISIROIS FO 1			
CHESNAY 78 FC 1			
GARGENVILLE STADE 2			
CHATOU AS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
PLAISIROIS FO 1	
CHESNAY 78 FC 1	
GARGENVILLE STADE 2	
CHATOU AS 1	

Matches	PLAISIROIS FO 1	CHESNAY 78 FC 1	GARGENVILLE STADE 2	CHATOU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	GARGENVILLE STADE 2	CHESNAY 78 FC 1	PLAISIROIS FO 1	CHATOU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P04 - BOUAFLE FLINS ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BOUAFLE FLINS ES 1			
MONTIGNY LE BX AS 1			
AUBERGENVILLE FC 1			
VERSAILLES 78 FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BOUAFLE FLINS ES 1	
MONTIGNY LE BX AS 1	
AUBERGENVILLE FC 1	
VERSAILLES 78 FC 1	

<u>Matches</u>	BOUAFLE FLINS ES 1	MONTIGNY LE BX AS 1	AUBERGENVILLE FC 1	VERSAILLES 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	AUBERGENVILLE FC 1	MONTIGNY LE BX AS 1	BOUAFLE FLINS ES 1	VERSAILLES 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P05 - MONTIGNY LE BX AS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MONTIGNY LE BX AS 2			
PLAISIROIS FO 3			
VERSAILLES 78 FC 4			
GUERVILLE ARNOUVILLE 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MONTIGNY LE BX AS 2	
PLAISIROIS FO 3	
VERSAILLES 78 FC 4	
GUERVILLE ARNOUVILLE 1	

Matches	MONTIGNY LE BX AS 2	PLAISIROIS FO 3	VERSAILLES 78 FC 4	GUERVILLE ARNOUVILLE 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VERSAILLES 78 FC 4	PLAISIROIS FO 3	MONTIGNY LE BX AS 2	GUERVILLE ARNOUVILLE 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P06 - ST GERMAIN FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ST GERMAIN FC 3			
MANTOIS 78 FC 3			
BAILLY NOISY SFC 5			
MUREAUX OFC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ST GERMAIN FC 3	
MANTOIS 78 FC 3	
BAILLY NOISY SFC 5	
MUREAUX OFC 3	

Matches	ST GERMAIN FC 3	MANTOIS 78 FC 3	BAILLY NOISY SFC 5	MUREAUX OFC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	BAILLY NOISY SFC 5	MANTOIS 78 FC 3	ST GERMAIN FC 3	MUREAUX OFC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P07 - LIMAY ALJ 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
LIMAY ALJ 2			
HOUDANAISE REGION FC 1			
MAURECOURT FC 1			
ROSNY CSM 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
LIMAY ALJ 2	
HOUDANAISE REGION FC 1	
MAURECOURT FC 1	
ROSNY CSM 1	

<u>Matches</u>	LIMAY ALJ 2	HOUDANAISE REGION FC 1	MAURECOURT FC 1	ROSNY CSM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAURECOURT FC 1	HOUDANAISE REGION FC 1	LIMAY ALJ 2	ROSNY CSM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P08 - MANTOIS 78 FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MANTOIS 78 FC 1			
LIMAY ALJ 1			
MUREAUX OFC 1			
CONFLANS FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MANTOIS 78 FC 1	
LIMAY ALJ 1	
MUREAUX OFC 1	
CONFLANS FC 2	

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 1	LIMAY ALJ 1	MUREAUX OFC 1	CONFLANS FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 1	LIMAY ALJ 1	MANTOIS 78 FC 1	CONFLANS FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P09 - CARRIERES S/S US 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CARRIERES S/S US 4			
CELLOIS CS 1			
VILLENES ORGEVAL FC 1			
BOUGIVAL FOOT 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CARRIERES S/S US 4	
CELLOIS CS 1	
VILLENES ORGEVAL FC 1	
BOUGIVAL FOOT 1	

Matches	CARRIERES S/S US 4	CELLOIS CS 1	VILLENES ORGEVAL FC 1	BOUGIVAL FOOT 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VILLENES ORGEVAL FC 1	CELLOIS CS 1	CARRIERES S/S US 4	BOUGIVAL FOOT 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P10 - BOUGIVAL FOOT 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BOUGIVAL FOOT 2			
GUYANCOURT ES 3			
TRAPPES ES 3			
MONTIGNY LE BX AS 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BOUGIVAL FOOT 2	
GUYANCOURT ES 3	
TRAPPES ES 3	
MONTIGNY LE BX AS 3	

Matches	BOUGIVAL FOOT 2	GUYANCOURT ES 3	TRAPPES ES 3	MONTIGNY LE BX AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	TRAPPES ES 3	GUYANCOURT ES 3	BOUGIVAL FOOT 2	MONTIGNY LE BX AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P11 - PORT MARLY CS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PORT MARLY CS 1			
MESNIL ST DENIS AS 3			
NEAUPHLE PONT RC 78 2			
PORCHEVILLE FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
PORT MARLY CS 1	
MESNIL ST DENIS AS 3	
NEAUPHLE PONT RC 78 2	
PORCHEVILLE FC 1	

Matches	PORT MARLY CS 1	MESNIL ST DENIS AS 3	NEAUPHLE PONT RC 78 2	PORCHEVILLE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	NEAUPHLE PONT RC 78 2	MESNIL ST DENIS AS 3	PORT MARLY CS 1	PORCHEVILLE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P12 - CONFLANS FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CONFLANS FC 1			
BUC FOOT AO 1			
LOUVECIENNES AS 1			
BOIS D'ARCY AS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CONFLANS FC 1	
BUC FOOT AO 1	
LOUVECIENNES AS 1	
BOIS D'ARCY AS 1	

Matches	CONFLANS FC 1	BUC FOOT AO 1	LOUVECIENNES AS 1	BOIS D'ARCY AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	LOUVECIENNES AS 1	BUC FOOT AO 1	CONFLANS FC 1	BOIS D'ARCY AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P13 - MAULOISE US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MAULOISE US 1			
PERRAY FOOT ES 1			
CLAYES S/BOIS USM 1			
EPONE USBS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MAULOISE US 1	
PERRAY FOOT ES 1	
CLAYES S/BOIS USM 1	
EPONE USBS 1	

Matches	MAULOISE US 1	PERRAY FOOT ES 1	CLAYES S/BOIS USM 1	EPONE USBS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	CLAYES S/BOIS USM 1	PERRAY FOOT ES 1	MAULOISE US 1	EPONE USBS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P14 - CHATOU AS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CHATOU AS 2			
CHANTELOUP US 1			
MAISONS LAFFITTE FC 1			
VERNEUIL US 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CHATOU AS 2	
CHANTELOUP US 1	
MAISONS LAFFITTE FC 1	
VERNEUIL US 1	

<u>Matches</u>	CHATOU AS 2	CHANTELOUP US 1	MAISONS LAFFITTE FC 1	VERNEUIL US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAISONS LAFFITTE FC 1	CHANTELOUP US 1	CHATOU AS 2	VERNEUIL US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P15 - VELIZY ASC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VELIZY ASC 2			
CHATOU AS 3			
BOUAFLE FLINS ES 2			
RAMBOUILLET FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VELIZY ASC 2	
CHATOU AS 3	
BOUAFLE FLINS ES 2	
RAMBOUILLET FC 1	

Matches	VELIZY ASC 2	CHATOU AS 3	BOUAFLE FLINS ES 2	RAMBOUILLET FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	BOUAFLE FLINS ES 2	CHATOU AS 3	VELIZY ASC 2	RAMBOUILLET FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P16 - RAMBOUILLET FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
RAMBOUILLET FC 2			
CARRIERES S/S US 3			
RAMBOUILLET FC 3			
ST CYR AFC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
RAMBOUILLET FC 2	
CARRIERES S/S US 3	
RAMBOUILLET FC 3	
ST CYR AFC 2	

<u>Matches</u>	RAMBOUILLET FC 2	CARRIERES S/S US 3	RAMBOUILLET FC 3	ST CYR AFC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	RAMBOUILLET FC 3	CARRIERES S/S US 3	RAMBOUILLET FC 2	ST CYR AFC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P17 - MAGNY 78 FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MAGNY 78 FC 1			
SARTROUVILLE ES 3			
HOUILLES AC 2			
VELIZY ASC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MAGNY 78 FC 1	
SARTROUVILLE ES 3	
HOUILLES AC 2	
VELIZY ASC 1	

Matches	MAGNY 78 FC 1	SARTROUVILLE ES 3	HOUILLES AC 2	VELIZY ASC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	HOUILLES AC 2	SARTROUVILLE ES 3	MAGNY 78 FC 1	VELIZY ASC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P18 - FOURQUEUX AS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
FOURQUEUX AS 2			
MONTESSON US 3			
PLAISIROIS FO 4			
PORCHEVILLE FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
FOURQUEUX AS 2	
MONTESSON US 3	
PLAISIROIS FO 4	
PORCHEVILLE FC 2	

Matches	FOURQUEUX AS 2	MONTESSON US 3	PLAISIROIS FO 4	PORCHEVILLE FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PLAISIROIS FO 4	MONTESSON US 3	FOURQUEUX AS 2	PORCHEVILLE FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P19 - ROSNY CSM 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ROSNY CSM 3			
VILLEPREUX FC 2			
TRAPPES ES 1			
CROISSY US 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ROSNY CSM 3	
VILLEPREUX FC 2	
TRAPPES ES 1	
CROISSY US 4	

<u>Matches</u>	ROSNY CSM 3	VILLEPREUX FC 2	TRAPPES ES 1	CROISSY US 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 1	VILLEPREUX FC 2	ROSNY CSM 3	CROISSY US 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P20 - ST CYR AFC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ST CYR AFC 1			
ABLIS FC SUD 78 1			
BONNIERES FRENEUSE FC 3			
MONTFORT FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ST CYR AFC 1	
ABLIS FC SUD 78 1	
BONNIERES FRENEUSE FC 3	
MONTFORT FC 3	

Matches	ST CYR AFC 1	ABLIS FC SUD 78 1	BONNIERES FRENEUSE FC 3	MONTFORT FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	BONNIERES FRENEUSE FC 3	ABLIS FC SUD 78 1	ST CYR AFC 1	MONTFORT FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P21 - TRIEL AC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
TRIEL AC 2			
MAGNY 78 FC 2			
FOURQUEUX AS 1			
VINSKY FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
TRIEL AC 2	
MAGNY 78 FC 2	
FOURQUEUX AS 1	
VINSKY FC 1	

Matches	TRIEL AC 2	MAGNY 78 FC 2	FOURQUEUX AS 1	VINSKY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	FOURQUEUX AS 1	MAGNY 78 FC 2	TRIEL AC 2	VINSKY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P22 - ANDRESY FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ANDRESY FC 1			
HOUDANAISE REGION FC 3			
CHAMBOURCY ASM 1			
POISSY FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ANDRESY FC 1	
HOUDANAISE REGION FC 3	
CHAMBOURCY ASM 1	
POISSY FC 1	

<u>Matches</u>	ANDRESY FC 1	HOUDANAISE REGION FC 3	CHAMBOURCY ASM 1	POISSY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CHAMBOURCY ASM 1	HOUDANAISE REGION FC 3	ANDRESY FC 1	POISSY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P23 - HOUILLES AC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES AC 1			
MANTOIS 78 FC 4			
VERSAILLES 78 FC 3			
ST GERMAIN FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
HOUILLES AC 1	
MANTOIS 78 FC 4	
VERSAILLES 78 FC 3	
ST GERMAIN FC 1	

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 1	MANTOIS 78 FC 4	VERSAILLES 78 FC 3	ST GERMAIN FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 3	MANTOIS 78 FC 4	HOUILLES AC 1	ST GERMAIN FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P24 - MONTESSON US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MONTESSON US 2			
CHATOU AS 4			
POISSY FC 2			
FOURQUEUX AS 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MONTESSON US 2	
CHATOU AS 4	
POISSY FC 2	
FOURQUEUX AS 3	

<u>Matches</u>	MONTESSON US 2	CHATOU AS 4	POISSY FC 2	FOURQUEUX AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	POISSY FC 2	CHATOU AS 4	MONTESSON US 2	FOURQUEUX AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P25 - MESNIL ST DENIS AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MESNIL ST DENIS AS 1			
MARLY LE ROI US 1			
PLAISIROIS FO 5			
ELANCOURT OSC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MESNIL ST DENIS AS 1	
MARLY LE ROI US 1	
PLAISIROIS FO 5	
ELANCOURT OSC 4	

Matches	MESNIL ST DENIS AS 1	MARLY LE ROI US 1	PLAISIROIS FO 5	ELANCOURT OSC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PLAISIROIS FO 5	MARLY LE ROI US 1	MESNIL ST DENIS AS 1	ELANCOURT OSC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P26 - MUREAUX OFC 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MUREAUX OFC 5			
TRAPPES ES 2			
MUREAUX OFC 2			
VILLENNES ORGEVAL FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MUREAUX OFC 5	
TRAPPES ES 2	
MUREAUX OFC 2	
VILLENNES ORGEVAL FC 2	

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 5	TRAPPES ES 2	MUREAUX OFC 2	VILLENNES ORGEVAL FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 2	TRAPPES ES 2	MUREAUX OFC 5	VILLENNES ORGEVAL FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P27 - VERNEUIL US 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VERNEUIL US 3			
MAUREPAS AS 1			
ETANG ST NOM ES 1			
BONNIERES FRENEUSE FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VERNEUIL US 3	
MAUREPAS AS 1	
ETANG ST NOM ES 1	
BONNIERES FRENEUSE FC 1	

Matches	VERNEUIL US 3	MAUREPAS AS 1	ETANG ST NOM ES 1	BONNIERES FRENEUSE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ETANG ST NOM ES 1	MAUREPAS AS 1	VERNEUIL US 3	BONNIERES FRENEUSE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P28 - CHAMBOURCY ASM 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CHAMBOURCY ASM 2			
CARRIERES S/S US 2			
CONFLANS FC 3			
ELANCOURT OSC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CHAMBOURCY ASM 2	
CARRIERES S/S US 2	
CONFLANS FC 3	
ELANCOURT OSC 3	

<u>Matches</u>	CHAMBOURCY ASM 2	CARRIERES S/S US 2	CONFLANS FC 3	ELANCOURT OSC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CONFLANS FC 3	CARRIERES S/S US 2	CHAMBOURCY ASM 2	ELANCOURT OSC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P29 - CELLOIS CS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CELLOIS CS 3			
BAILLY NOISY SFC 1			
HOUILLES AC 3			
VERNEUIL US 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CELLOIS CS 3	
BAILLY NOISY SFC 1	
HOUILLES AC 3	
VERNEUIL US 2	

<u>Matches</u>	CELLOIS CS 3	BAILLY NOISY SFC 1	HOUILLES AC 3	VERNEUIL US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 3	BAILLY NOISY SFC 1	CELLOIS CS 3	VERNEUIL US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P30 - GUYANCOURT ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
GUYANCOURT ES 1			
VESINET SCI 1			
MANTOIS 78 FC 5			
FEUCHEROLLES USA 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
GUYANCOURT ES 1	
VESINET SCI 1	
MANTOIS 78 FC 5	
FEUCHEROLLES USA 1	

Matches	GUYANCOURT ES 1	VESINET SCI 1	MANTOIS 78 FC 5	FEUCHEROLLES USA 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MANTOIS 78 FC 5	VESINET SCI 1	GUYANCOURT ES 1	FEUCHEROLLES USA 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P31 - BREVAL LONGNES FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BREVAL LONGNES FC 1			
TRIEL AC 1			
ST GERMAIN FC 2			
VALLEE 78 FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BREVAL LONGNES FC 1	
TRIEL AC 1	
ST GERMAIN FC 2	
VALLEE 78 FC 2	

<u>Matches</u>	BREVAL LONGNES FC 1	TRIEL AC 1	ST GERMAIN FC 2	VALLEE 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ST GERMAIN FC 2	TRIEL AC 1	BREVAL LONGNES FC 1	VALLEE 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P32 - BUCHELOISE A.S. 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BUCHELOISE A.S. 1			
HOUILLES AC 4			
ELANCOURT OSC 1			
FONTENAY LE FLEURY FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BUCHELOISE A.S. 1	
HOUILLES AC 4	
ELANCOURT OSC 1	
FONTENAY LE FLEURY FC 1	

Matches	BUCHELOISE A.S. 1	HOUILLES AC 4	ELANCOURT OSC 1	FONTENAY LE FLEURY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ELANCOURT OSC 1	HOUILLES AC 4	BUCHELOISE A.S. 1	FONTENAY LE FLEURY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P33 - CHESNAY 78 FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CHESNAY 78 FC 2			
MONTFORT FC 1			
VIROFLAY USM 2			
SARTROUVILLE ES 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CHESNAY 78 FC 2	
MONTFORT FC 1	
VIROFLAY USM 2	
SARTROUVILLE ES 1	

Matches	CHESNAY 78 FC 2	MONTFORT FC 1	VIROFLAY USM 2	SARTROUVILLE ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VIROFLAY USM 2	MONTFORT FC 1	CHESNAY 78 FC 2	SARTROUVILLE ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P34 - TRAPPES ES 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
TRAPPES ES 5			
CROISSY US 2			
ESSARTS LE ROI AGS 1			
FOURQUEUX AS 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
TRAPPES ES 5	
CROISSY US 2	
ESSARTS LE ROI AGS 1	
FOURQUEUX AS 4	

Matches	TRAPPES ES 5	CROISSY US 2	ESSARTS LE ROI AGS 1	FOURQUEUX AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ESSARTS LE ROI AGS 1	CROISSY US 2	TRAPPES ES 5	FOURQUEUX AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P35 - ACHERES FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ACHERES FC 2			
CELLOIS CS 2			
MUREAUX OFC 4			
ROSNY CSM 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ACHERES FC 2	
CELLOIS CS 2	
MUREAUX OFC 4	
ROSNY CSM 2	

<u>Matches</u>	ACHERES FC 2	CELLOIS CS 2	MUREAUX OFC 4	ROSNY CSM 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 4	CELLOIS CS 2	ACHERES FC 2	ROSNY CSM 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P36 - CLAYES S/BOIS USM 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CLAYES S/BOIS USM 2			
BEYNES FC 1			
ECQUEVILLY ESC 1			
CHAMBOURCY ASM 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CLAYES S/BOIS USM 2	
BEYNES FC 1	
ECQUEVILLY ESC 1	
CHAMBOURCY ASM 3	

Matches	CLAYES S/BOIS USM 2	BEYNES FC 1	ECQUEVILLY ESC 1	CHAMBOURCY ASM 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ECQUEVILLY ESC 1	BEYNES FC 1	CLAYES S/BOIS USM 2	CHAMBOURCY ASM 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P37 - MAUREPAS AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MAUREPAS AS 3			
MONTIGNY LE BX AS 4			
VILLIERS MAHIEU AS 1			
ISSOU AS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MAUREPAS AS 3	
MONTIGNY LE BX AS 4	
VILLIERS MAHIEU AS 1	
ISSOU AS 1	

<u>Matches</u>	MAUREPAS AS 3	MONTIGNY LE BX AS 4	VILLIERS MAHIEU AS 1	ISSOU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VILLIERS MAHIEU AS 1	MONTIGNY LE BX AS 4	MAUREPAS AS 3	ISSOU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P38 - INTERFOOT 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
INTERFOOT 1			
HOUILLES AC 7			
POISSY FC 6			
VALLEE 78 FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
INTERFOOT 1	
HOUILLES AC 7	
POISSY FC 6	
VALLEE 78 FC 1	

<u>Matches</u>	INTERFOOT 1	HOUILLES AC 7	POISSY FC 6	VALLEE 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	POISSY FC 6	HOUILLES AC 7	INTERFOOT 1	VALLEE 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P39 - VILLENES ORGEVAL FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VILLENES ORGEVAL FC 4			
AUTEUILLOIS AS 1			
ST GERMAIN FC 4			
ELANCOURT OSC 6			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VILLENES ORGEVAL FC 4	
AUTEUILLOIS AS 1	
ST GERMAIN FC 4	
ELANCOURT OSC 6	

Matches	VILLENES ORGEVAL FC 4	AUTEUILLOIS AS 1	ST GERMAIN FC 4	ELANCOURT OSC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ST GERMAIN FC 4	AUTEUILLOIS AS 1	VILLENES ORGEVAL FC 4	ELANCOURT OSC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P40 - MEZIERES AJSL 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MEZIERES AJSL 1			
MONTESSON US 5			
YVELINES US 1			
MESNIL ST DENIS AS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MEZIERES AJSL 1	
MONTESSON US 5	
YVELINES US 1	
MESNIL ST DENIS AS 2	

Matches	MEZIERES AJSL 1	MONTESSON US 5	YVELINES US 1	MESNIL ST DENIS AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	YVELINES US 1	MONTESSON US 5	MEZIERES AJSL 1	MESNIL ST DENIS AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P41 - MARLY LE ROI US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MARLY LE ROI US 2			
VILLENES ORGEVAL FC 3			
TRAPPES ES 4			
PECQ US 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MARLY LE ROI US 2	
VILLENES ORGEVAL FC 3	
TRAPPES ES 4	
PECQ US 1	

<u>Matches</u>	MARLY LE ROI US 2	VILLENES ORGEVAL FC 3	TRAPPES ES 4	PECQ US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 4	VILLENES ORGEVAL FC 3	MARLY LE ROI US 2	PECQ US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P42 - MAISONS LAFFITTE FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MAISONS LAFFITTE FC 3			
POISSY FC 3			
NEAUPHLE PONT RC 78 3			
CONFLANS RACING 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MAISONS LAFFITTE FC 3	
POISSY FC 3	
NEAUPHLE PONT RC 78 3	
CONFLANS RACING 1	

Matches	MAISONS LAFFITTE FC 3	POISSY FC 3	NEAUPHLE PONT RC 78 3	CONFLANS RACING 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	NEAUPHLE PONT RC 78 3	POISSY FC 3	MAISONS LAFFITTE FC 3	CONFLANS RACING 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P43 - ECQUEVILLY ESC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ECQUEVILLY ESC 2			
MANTOIS 78 FC 7			
GUYANCOURT ES 2			
BUC FOOT AO 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ECQUEVILLY ESC 2	
MANTOIS 78 FC 7	
GUYANCOURT ES 2	
BUC FOOT AO 2	

<u>Matches</u>	ECQUEVILLY ESC 2	MANTOIS 78 FC 7	GUYANCOURT ES 2	BUC FOOT AO 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	GUYANCOURT ES 2	MANTOIS 78 FC 7	ECQUEVILLY ESC 2	BUC FOOT AO 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P44 - YVELINES US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
YVELINES US 2			
EPONE USBS 2			
CHATOU AS 5			
RAMBOUILLET FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
YVELINES US 2	
EPONE USBS 2	
CHATOU AS 5	
RAMBOUILLET FC 4	

Matches	YVELINES US 2	EPONE USBS 2	CHATOU AS 5	RAMBOUILLET FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	CHATOU AS 5	EPONE USBS 2	YVELINES US 2	RAMBOUILLET FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P45 - CONFLANS RACING 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CONFLANS RACING 2			
COIGNIERES FC 1			
MAUREPAS AS 2			
MAURECOURT FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CONFLANS RACING 2	
COIGNIERES FC 1	
MAUREPAS AS 2	
MAURECOURT FC 2	

Matches	CONFLANS RACING 2	COIGNIERES FC 1	MAUREPAS AS 2	MAURECOURT FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MAUREPAS AS 2	COIGNIERES FC 1	CONFLANS RACING 2	MAURECOURT FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P46 - VERNOUILLET FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VERNOUILLET FC 1			
CARRIERES S/S US 1			
VESINET SCI 2			
HARDRICOURT US 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VERNOUILLET FC 1	
CARRIERES S/S US 1	
VESINET SCI 2	
HARDRICOURT US 1	

Matches	VERNOUILLET FC 1	CARRIERES S/S US 1	VESINET SCI 2	HARDRICOURT US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VESINET SCI 2	CARRIERES S/S US 1	VERNOUILLET FC 1	HARDRICOURT US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P47 - BAILLY NOISY SFC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BAILLY NOISY SFC 3			
HOUILLES SO 2			
VELIZY ASC 4			
HOUILLES SO 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BAILLY NOISY SFC 3	
HOUILLES SO 2	
VELIZY ASC 4	
HOUILLES SO 1	

Matches	BAILLY NOISY SFC 3	HOUILLES SO 2	VELIZY ASC 4	HOUILLES SO 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VELIZY ASC 4	HOUILLES SO 2	BAILLY NOISY SFC 3	HOUILLES SO 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P48 - PECQ US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PECQ US 2			
BONNIERES FRENEUSE FC 4			
MAISONS LAFFITTE FC 2			
VERSAILLES JUSSIEU AS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
PECQ US 2	
BONNIERES FRENEUSE FC 4	
MAISONS LAFFITTE FC 2	
VERSAILLES JUSSIEU AS 1	

Matches	PECQ US 2	BONNIERES FRENEUSE FC 4	MAISONS LAFFITTE FC 2	VERSAILLES JUSSIEU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MAISONS LAFFITTE FC 2	BONNIERES FRENEUSE FC 4	PECQ US 2	VERSAILLES JUSSIEU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P49 - GUERVILLE ARNOUVILLE 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
GUERVILLE ARNOUVILLE 2			
CHATOU AS 6			
BAILLY NOISY SFC 2			
CROISSY US 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
GUERVILLE ARNOUVILLE 2	
CHATOU AS 6	
BAILLY NOISY SFC 2	
CROISSY US 3	

Matches	GUERVILLE ARNOUVILLE 2	CHATOU AS 6	BAILLY NOISY SFC 2	CROISSY US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	BAILLY NOISY SFC 2	CHATOU AS 6	GUERVILLE ARNOUVILLE 2	CROISSY US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P50 - ST ARNOULT FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ST ARNOULT FC 1			
VERSAILLES 78 FC 5			
GUYANCOURT ES 5			
MANTOIS 78 FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ST ARNOULT FC 1	
VERSAILLES 78 FC 5	
GUYANCOURT ES 5	
MANTOIS 78 FC 2	

Matches	ST ARNOULT FC 1	VERSAILLES 78 FC 5	GUYANCOURT ES 5	MANTOIS 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	GUYANCOURT ES 5	VERSAILLES 78 FC 5	ST ARNOULT FC 1	MANTOIS 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P51 - BONNIERES FRENEUSE FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BONNIERES FRENEUSE FC 2			
MONTESSON US 1			
ANDRESY FC 2			
ST CYR AFC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BONNIERES FRENEUSE FC 2	
MONTESSON US 1	
ANDRESY FC 2	
ST CYR AFC 3	

Matches	BONNIERES FRENEUSE FC 2	MONTESSON US 1	ANDRESY FC 2	ST CYR AFC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ANDRESY FC 2	MONTESSON US 1	BONNIERES FRENEUSE FC 2	ST CYR AFC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P52 - HARDRICOURT US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
HARDRICOURT US 2			
ROSNY CSM 4			
MAULOISE US 2			
BEYNES FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
HARDRICOURT US 2	
ROSNY CSM 4	
MAULOISE US 2	
BEYNES FC 3	

Matches	HARDRICOURT US 2	ROSNY CSM 4	MAULOISE US 2	BEYNES FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MAULOISE US 2	ROSNY CSM 4	HARDRICOURT US 2	BEYNES FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P53 - AUBERGENVILLE FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
AUBERGENVILLE FC 2			
MANTOIS 78 FC 6			
VAUXOISE ES 1			
GUYANCOURT ES 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
AUBERGENVILLE FC 2	
MANTOIS 78 FC 6	
VAUXOISE ES 1	
GUYANCOURT ES 4	

Matches	AUBERGENVILLE FC 2	MANTOIS 78 FC 6	VAUXOISE ES 1	GUYANCOURT ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VAUXOISE ES 1	MANTOIS 78 FC 6	AUBERGENVILLE FC 2	GUYANCOURT ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P54 - BOIS D'ARCY AS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BOIS D'ARCY AS 2			
CHESNAY 78 FC 3			
VELIZY ASC 3			
CLAYES S/BOIS USM 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BOIS D'ARCY AS 2	
CHESNAY 78 FC 3	
VELIZY ASC 3	
CLAYES S/BOIS USM 3	

Matches	BOIS D'ARCY AS 2	CHESNAY 78 FC 3	VELIZY ASC 3	CLAYES S/BOIS USM 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VELIZY ASC 3	CHESNAY 78 FC 3	BOIS D'ARCY AS 2	CLAYES S/BOIS USM 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P55 - JOUY EN JOSAS AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
JOUY EN JOSAS AS 1			
BUCHELOISE A.S. 2			
PORT MARLY CS 2			
VERNEUIL US 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
JOUY EN JOSAS AS 1	
BUCHELOISE A.S. 2	
PORT MARLY CS 2	
VERNEUIL US 4	

Matches	JOUY EN JOSAS AS 1	BUCHELOISE A.S. 2	PORT MARLY CS 2	VERNEUIL US 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PORT MARLY CS 2	BUCHELOISE A.S. 2	JOUY EN JOSAS AS 1	VERNEUIL US 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P56 - PORCHEVILLE FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PORCHEVILLE FC 3			
ISSOU AS 2			
VERNOUILLET FC 2			
VIROFLAY USM 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
PORCHEVILLE FC 3	
ISSOU AS 2	
VERNOUILLET FC 2	
VIROFLAY USM 1	

<u>Matches</u>	PORCHEVILLE FC 3	ISSOU AS 2	VERNOUILLET FC 2	VIROFLAY USM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERNOUILLET FC 2	ISSOU AS 2	PORCHEVILLE FC 3	VIROFLAY USM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P57 - VERSAILLES JUSSIEU AS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES JUSSIEU AS 2			
MAUREPAS AS 4			
HOUDANAISE REGION FC 2			
MONTFORT FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VERSAILLES JUSSIEU AS 2	
MAUREPAS AS 4	
HOUDANAISE REGION FC 2	
MONTFORT FC 2	

Matches	VERSAILLES JUSSIEU AS 2	MAUREPAS AS 4	HOUDANAISE REGION FC 2	MONTFORT FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	HOUDANAISE REGION FC 2	MAUREPAS AS 4	VERSAILLES JUSSIEU AS 2	MONTFORT FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P58 - VINSKY FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VINSKY FC 2			
LIMAY ALJ 3			
TRIEL AC 4			
MAUREPAS AS 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VINSKY FC 2	
LIMAY ALJ 3	
TRIEL AC 4	
MAUREPAS AS 5	

<u>Matches</u>	VINSKY FC 2	LIMAY ALJ 3	TRIEL AC 4	MAUREPAS AS 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRIEL AC 4	LIMAY ALJ 3	VINSKY FC 2	MAUREPAS AS 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P59 - VILLEPREUX FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VILLEPREUX FC 1			
YVELINES US 3			
HOUILLES AC 5			
CARRIERES GRE AS 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VILLEPREUX FC 1	
YVELINES US 3	
HOUILLES AC 5	
CARRIERES GRE AS 3	

Matches	VILLEPREUX FC 1	YVELINES US 3	HOUILLES AC 5	CARRIERES GRE AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	HOUILLES AC 5	YVELINES US 3	VILLEPREUX FC 1	CARRIERES GRE AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P60 - VIROFLAY USM 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VIROFLAY USM 3			
BUCHELOISE A.S. 3			
LAINVILLOIS FC 1			
LIMAY ALJ 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VIROFLAY USM 3	
BUCHELOISE A.S. 3	
LAINVILLOIS FC 1	
LIMAY ALJ 4	

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 3	BUCHELOISE A.S. 3	LAINVILLOIS FC 1	LIMAY ALJ 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	LAINVILLOIS FC 1	BUCHELOISE A.S. 3	VIROFLAY USM 3	LIMAY ALJ 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P61 - SARTROUVILLE ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
SARTROUVILLE ES 2			
FEUCHEROLLES USA 2			
ACHERES FC 1			
JUZIERS FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
SARTROUVILLE ES 2	
FEUCHEROLLES USA 2	
ACHERES FC 1	
JUZIERS FC 1	

Matches	SARTROUVILLE ES 2	FEUCHEROLLES USA 2	ACHERES FC 1	JUZIERS FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ACHERES FC 1	FEUCHEROLLES USA 2	SARTROUVILLE ES 2	JUZIERS FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P62 - CHANTELOUP US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CHANTELOUP US 2			
SARTROUVILLE ES 5			
BAILLY NOISY SFC 4			
BEYNES FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CHANTELOUP US 2	
SARTROUVILLE ES 5	
BAILLY NOISY SFC 4	
BEYNES FC 2	

Matches	CHANTELOUP US 2	SARTROUVILLE ES 5	BAILLY NOISY SFC 4	BEYNES FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	BAILLY NOISY SFC 4	SARTROUVILLE ES 5	CHANTELOUP US 2	BEYNES FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P63 - NEAUPHLE PONT RC 78 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
NEAUPHLE PONT RC 78 1			
BONNIERES FRENEUSE FC 5			
VERNEUIL US 5			
MAISONS LAFFITTE FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
NEAUPHLE PONT RC 78 1	
BONNIERES FRENEUSE FC 5	
VERNEUIL US 5	
MAISONS LAFFITTE FC 4	

Matches	NEAUPHLE PONT RC 78 1	BONNIERES FRENEUSE FC 5	VERNEUIL US 5	MAISONS LAFFITTE FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VERNEUIL US 5	BONNIERES FRENEUSE FC 5	NEAUPHLE PONT RC 78 1	MAISONS LAFFITTE FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P64 - FONTENAY LE FLEURY FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
FONTENAY LE FLEURY FC 3			
DAMMARTIN EN SERVE 1			
MAISONS LAFFITTE FC 5			
VOISINS FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
FONTENAY LE FLEURY FC 3	
DAMMARTIN EN SERVE 1	
MAISONS LAFFITTE FC 5	
VOISINS FC 3	

Matches	FONTENAY LE FLEURY FC 3	DAMMARTIN EN SERVE 1	MAISONS LAFFITTE FC 5	VOISINS FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MAISONS LAFFITTE FC 5	DAMMARTIN EN SERVE 1	FONTENAY LE FLEURY FC 3	VOISINS FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P65 - VOISINS FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VOISINS FC 2			
VERSAILLES 78 FC 6			
VOISINS FC 4			
MANTOIS 78 FC 8			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VOISINS FC 2	
VERSAILLES 78 FC 6	
VOISINS FC 4	
MANTOIS 78 FC 8	

Matches	VOISINS FC 2	VERSAILLES 78 FC 6	VOISINS FC 4	MANTOIS 78 FC 8
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VOISINS FC 4	VERSAILLES 78 FC 6	VOISINS FC 2	MANTOIS 78 FC 8
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P66 - MESNIL LE ROI AS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MESNIL LE ROI AS 2			
MONTESSON US 4			
ESSARTS LE ROI AGS 2			
ACHERES FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MESNIL LE ROI AS 2	
MONTESSON US 4	
ESSARTS LE ROI AGS 2	
ACHERES FC 3	

Matches	MESNIL LE ROI AS 2	MONTESSON US 4	ESSARTS LE ROI AGS 2	ACHERES FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ESSARTS LE ROI AGS 2	MONTESSON US 4	MESNIL LE ROI AS 2	ACHERES FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P67 - HOUDANAISE REGION FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
HOUDANAISE REGION FC 4			
MONTIGNY LE BX AS 5			
CONFLANS FC 4			
ELANCOURT OSC 8			

Nom Équipe	Score Jonglerie
HOUDANAISE REGION FC 4	
MONTIGNY LE BX AS 5	
CONFLANS FC 4	
ELANCOURT OSC 8	

Matches	HOUDANAISE REGION FC 4	MONTIGNY LE BX AS 5	CONFLANS FC 4	ELANCOURT OSC 8
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	CONFLANS FC 4	MONTIGNY LE BX AS 5	HOUDANAISE REGION FC 4	ELANCOURT OSC 8
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P68 - FEUCHEROLLES USA 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
FEUCHEROLLES USA 3			
VAUXOISE ES 2			
PERRAY FOOT ES 2			
ELANCOURT OSC 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie
FEUCHEROLLES USA 3	
VAUXOISE ES 2	
PERRAY FOOT ES 2	
ELANCOURT OSC 5	

Matches	FEUCHEROLLES USA 3	VAUXOISE ES 2	PERRAY FOOT ES 2	ELANCOURT OSC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PERRAY FOOT ES 2	VAUXOISE ES 2	FEUCHEROLLES USA 3	ELANCOURT OSC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P69 - ETANG ST NOM ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ETANG ST NOM ES 2			
MEZIERES AJSL 2			
VIROFLAY USM 4			
MESNIL LE ROI AS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ETANG ST NOM ES 2	
MEZIERES AJSL 2	
VIROFLAY USM 4	
MESNIL LE ROI AS 1	

Matches	ETANG ST NOM ES 2	MEZIERES AJSL 2	VIROFLAY USM 4	MESNIL LE ROI AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VIROFLAY USM 4	MEZIERES AJSL 2	ETANG ST NOM ES 2	MESNIL LE ROI AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P70 - FONTENAY ST PÈRE AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
FONTENAY ST PÈRE AS 1			
CARRIERES GRE AS 2			
PORCHEVILLE FC 4			
ELANCOURT OSC 7			

Nom Équipe	Score Jonglerie
FONTENAY ST PÈRE AS 1	
CARRIERES GRE AS 2	
PORCHEVILLE FC 4	
ELANCOURT OSC 7	

<u>Matches</u>	FONTENAY ST PÈRE AS 1	CARRIERES GRE AS 2	PORCHEVILLE FC 4	ELANCOURT OSC 7
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	PORCHEVILLE FC 4	CARRIERES GRE AS 2	FONTENAY ST PÈRE AS 1	ELANCOURT OSC 7
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P71 - VALLEE 78 FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VALLEE 78 FC 3			
HOUILLES AC 6			
HOUDANAISE REGION FC 5			
FONTENAY LE FLEURY FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VALLEE 78 FC 3	
HOUILLES AC 6	
HOUDANAISE REGION FC 5	
FONTENAY LE FLEURY FC 2	

Matches	VALLEE 78 FC 3	HOUILLES AC 6	HOUDANAISE REGION FC 5	FONTENAY LE FLEURY FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	HOUDANAISE REGION FC 5	HOUILLES AC 6	VALLEE 78 FC 3	FONTENAY LE FLEURY FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P72 - CRAVENT FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CRAVENT FC 1			
CROISSY US 5			
VESINET SCI 3			
VILLEPREUX FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CRAVENT FC 1	
CROISSY US 5	
VESINET SCI 3	
VILLEPREUX FC 3	

Matches	CRAVENT FC 1	CROISSY US 5	VESINET SCI 3	VILLEPREUX FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VESINET SCI 3	CROISSY US 5	CRAVENT FC 1	VILLEPREUX FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P73 - VILLIERS MAHIEU AS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VILLIERS MAHIEU AS 2			
TRIEL AC 3			
MAGNY 78 FC 3			
AUTEUILLOIS AS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VILLIERS MAHIEU AS 2	
TRIEL AC 3	
MAGNY 78 FC 3	
AUTEUILLOIS AS 2	

Matches	VILLIERS MAHIEU AS 2	TRIEL AC 3	MAGNY 78 FC 3	AUTEUILLOIS AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MAGNY 78 FC 3	TRIEL AC 3	VILLIERS MAHIEU AS 2	AUTEUILLOIS AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau FF U13 - P74 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Equipe	N° de Licence	Signature

Nom Équipe	Score Jonglerie

Matches				
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches				
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				